



RÉPUBLIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DU BASSIN DU CONGO

## **JOURNEE AFRICAINE DE L'ENVIRONNEMENT**

-----  
**DECLARATION DU GOUVERNEMENT LUE PAR  
MADAME ARLETTE SOUDAN -NONAULT,  
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE ET DU BASSIN DU  
CONGO,  
SECRETAIRE EXECUTIVE DE LA COMMISSION  
CLIMAT DU BASSIN DU CONGO**

*Brazzaville, le 3 mars 2025*

**Mesdames et Messieurs,**

**Chers Compatriotes,**

Depuis quelques années, notre continent célèbre, le 3 mars, la Journée africaine de l'environnement. Cette journée a été instituée en 2002 par l'Organisation de l'Unité Africaine, afin de sensibiliser le public sur les enjeux et défis environnementaux urgents auxquels le continent Africain est confronté. Depuis 2012, à l'initiative conjointe de Son Excellence le Président **Denis SASSOU N'GUESSO** et de son Homologue Kenyan, cet événement est célébré conjointement avec la journée « WANGARI MAATHAI », afin de rendre hommage au Professeur **WANGARI MAATHAI**, Prix nobel de la Paix, pour son œuvre remarquable en faveur de l'environnement en Afrique.

Figure emblématique de la lutte contre la déforestation en Afrique, WANGARI MAATHAI fut leader du Mouvement de la Ceinture Verte, une organisation non gouvernementale qu'elle a créée en réaction au phénomène de déforestation et d'érosion des sols au Kenya. Pour marquer son attachement aux valeurs qu'elle défendait, WANGARI MAATHAI, qui s'est éteinte le 25 septembre 2011, a été inhumée dans un cercueil confectionné avec des bambous et des lianes, afin de respecter la demande faite à sa famille de ne pas couper d'arbre pour le fabriquer.

Les idées et l'engagement de cette femme admirable portent aujourd'hui toujours leurs fruits. Le Mouvement de la ceinture verte – devenu international – a contribué au planting d'environ 50 millions d'arbres depuis sa création.

## **Chers compatriotes,**

WANGARI MAATHAI le disait déjà :

Notre continent figure parmi les régions du monde les plus vulnérables et les plus exposées aux dégradations environnementales. Depuis plus de 60 ans, l'Afrique connaît d'importantes transformations liées notamment à la croissance de sa population avec comme corollaire une hausse continue des besoins, exerçant ainsi des pressions de plus en plus accrues sur la biodiversité et l'environnement.

Ces pressions sont à la base des nombreux défis environnementaux auxquels doit faire face la population de notre continent. La pollution de l'air, de l'eau et des sols, la destruction des habitats naturels, la perte de la biodiversité et le changement climatique sont autant de problèmes auxquels notre Afrique est exposée, de façon d'autant plus disproportionnée qu'elle est, comme chacun le sait, le plus faible émetteur de gaz à effet de serre de la planète.

## **Chers compatriotes,**

Cette disproportion est à l'origine de la prise de conscience, certes très progressive, mais espérons-le irréversible de la part de la communauté internationale, de l'injustice environnementale faite à l'Afrique.

L'Accord de Paris de 2015 prévoyait au profit des pays en développement, notamment Africains, une mobilisation financière de 100 milliards de dollars par an à partir de 2020 afin d'aider ces États à s'adapter aux effets du réchauffement climatique. Il est, hélas, évident de constater que les engagements pris lors de cette COP n'ont pas été respectés.

Huit ans plus tard, la 28<sup>ème</sup> COP qui s'est tenue à Dubaï, aux Émirats Arabes Unis, a cependant marqué un pas positif sur le long chemin qui mène à la justice climatique puisqu'un Fonds pour les pertes et dommages, destiné à aider les pays en développement à lutter efficacement contre les effets des changements climatiques, a été approuvé.

Mieux, lors de la COP 29 tenue à Bakou, en Azerbaïdjan, les États sont parvenus à un accord qui devrait permettre, à condition qu'il soit respecté, de tripler le financement aux pays en développement, par rapport à l'objectif précédent de 100 milliards de dollars par an, et cela, d'ici à 2035.

Comme on le voit, les appels répétés à la mise en place d'un nouvel ordre environnemental mondial lancés par les États en voie de développement, rencontrent de plus en plus d'échos à travers le monde et sont pris en compte dans l'agenda international.

C'est peu dire que le Congo, notre pays joue un rôle actif dans ce plaidoyer, comme l'illustre l'engagement permanent du Chef de l'État, Président de la République, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo, **Denis SASSOU N'GUESSO**, qui conduit une diplomatie environnementale active et remarquée sur la scène internationale. Le dynamisme de ce soft power s'est concrétisé récemment à travers l'organisation réussie à Brazzaville en 2023 et 2024 de deux grandes assises : le deuxième sommet des trois grands bassins forestiers tropicaux de la planète et la première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement. En témoigne également l'installation au cœur de notre capitale du siège de la Commission Climat du Bassin du Congo et de la Radiotélévision du Bassin du Congo.

### **Chers compatriotes,**

Notre pays n'est donc pas en marge des enjeux environnementaux liés à l'Afrique. Nous sommes liés à ce continent par le même destin et nous partageons tous les mêmes peines et les mêmes joies. Les phénomènes environnementaux nous concernent tous sans exclusive. L'environnement n'ayant pas de frontière, seule une approche intégrée et régionale peut nous amener à préserver au mieux ce que nous avons en partage : la nature.

Il est certes vrai que nos États sont en quête légitime et permanente de développement, mais il est possible et indispensable de combiner les enjeux du développement économique avec ceux de l'environnement, grâce à une politique de développement durable. A cet effet, les efforts de croissance économique et de justice sociale ne doivent pas occulter l'impérieuse nécessité de préserver l'environnement. La gestion durable de l'environnement est fondamentale pour l'atteinte de la sécurité alimentaire, de la paix, de la durabilité des infrastructures et de la stabilité sur le continent Africain. En ces temps incertains où le climatoscepticisme et le déni des urgences environnementales tendent à refaire surface au sein de certains pays riches et pollueurs, il est important de ne pas perdre de vue ces évidences cruciales.

C'est donc pour moi l'occasion, au nom du Gouvernement que dirige le Premier Ministre **Anatole Collinet MAKOSSO**, de lancer un vibrant appel aux pouvoirs publics, aux opérateurs économiques, aux responsables des ONG et de la société civile et aux populations, à faire preuve de sens des responsabilités dans la gestion des ressources naturelles que nous avons en commun avec les générations futures.

Sous le leadership du Président de la République, Premier écologiste du Bassin du Congo, nous devons montrer à l'Afrique l'exemple d'un pays respectueux de l'environnement, et servir de modèle à d'autres peuples sur le continent. Nous devons à cet effet, améliorer encore notre propre gouvernance environnementale à travers une appropriation par tous de la responsabilité environnementale. L'environnement nous engage tous, responsables administratifs, chefs d'entreprises nationaux et étrangers œuvrant au Congo, opérateurs de notre sol et de notre sous-sol, agriculteurs, citoyennes et citoyens conscients.

Œuvrons ensemble pour assurer la conservation et la gestion durable de l'environnement et des écosystèmes naturels, pour un développement durable de l'Afrique et de notre pays.

Vive la journée « WANGARI MAATHAI ».

Vive l'Afrique unie.

Vive le Congo vert et résilient.

Je vous remercie.

**Arlette SOUDAN-NONAUT. -**